

# LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX &amp; DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, No 1603 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

## A NOS ABONNÉS

Nous avons offert à nos abonnés de leur expédier, moyennant les frais de port ou d'emballage, une image en chromolithographie, pour être conservée dans la famille comme souvenir de la consécration au Sacré Cœur de Jésus. C'est une faveur que nous faisons avec plaisir aux abonnés du Propagateur ; mais nous ne saurions transformer cette distribution gratuite et personnelle en une diffusion en grand nombre. Les demandes ont été tellement nombreuses que toute notre provision a été rapidement épuisée ; nous prions nos abonnés de patienter un peu : leurs demandes sont notées avec soin, et ils seront servis aussitôt que nous aurons reçu un nouvel envoi de ces images, ce qui ne tardera pas.

### ACTUALITÉ POLITIQUE

LE

## CENTENAIRE DE 1789

LES HOMMES DU PASSE ET LES HOMMES DU JOUR

DE LOUIS XVI A M. CARNOT

PAR

E. D'ARGILL

Lauréat de plusieurs académies, ancien  
rédacteur en chef

TRENTEIÈME ÉDITION

1 volume in-12.....Prix : 90 cts

### MARIE-ANTOINETTE

Il ne s'agit plus d'un monarque détrôné, fugitif et martyr ; la tombe a dévoré celui qui présidait aux destinées de la France. D'autres acteurs vont apparaître sur la scène de désolations et cette fois, ce sera l'épouse d'un roi, enveloppée d'un long vêtement de deuil ; puis un royal enfant, dont la main du malheur s'est hâtée de flétrir la beauté et les grâces, qui vont augmenter le nombre des victimes.

Marie-Antoinette était une des plus grandes natures de femme qu'on n'ait jamais rencontrées dans l'histoire. La force de l'intelligence, la bonté du cœur, l'énergie du caractère, tout en elle était à un suprême degré et dans une étonnante harmonie. Aussi, le tourbillon révolutionnaire vint la saisir ; il la trouva sublime dans les suprêmes périls. Dans les terribles journées des 5 et 6 octobre ;

du 2 juin et du 10 août ; à la Conciergerie, au Temple, quel caractère ! quel courage ! quel dévouement ! dévouement jusqu'à la mort ! Obstinée à ne pas vouloir être sauvée seule, à vouloir toujours demeurer à son poste, près de son royal époux et de ses enfants ! Cela est sublime, héroïque ! Avant de la faire mourir, les monstres lui prodigèrent tous les outrages, toutes les ingratitude, toutes les injustices sur l'autel de la monarchie française. Sans cesse immolée, il y eut là pendant dix années une agonie, un martyre, et, chose bien remarquable, cette reine, forte et fière ne demanda jamais grâce quand il s'agit d'elle-même ; mais cette fierté se brisa, s'abaisse même quand il s'agira du salut de son époux et de ses enfants.

Le mois de juin 1793 s'écoula dans des agitations violentes car un certain nombre de partisans de la monarchie ourdisait en secret des complots tendant à l'évasion de la reine. Michonis, membre de la municipalité, royaliste habile à dissimuler ses opinions était de ce nombre et et il avait été souvent appelé à se justifier des accusations portées contre lui. Trahi par Simon, il répond avec sang-froid à ses interrogateurs, mais son lâche accusateur, trompé dans son attente, le dénonce à Robespierre, comme un des principaux instigateurs de l'évasion de la reine. Le 21 juin 1793, le comité ordonne une nouvelle enquête à la suite des bruits qui circulent dans tout Paris, du rétablissement de la monarchie. Le 1er juillet, le comité du *Salut public* se réunit en séance, décrète que Louis XVII sera séparé de sa mère et remis à la garde de Simon.

A cette époque le gouvernement républicain était aux abois ; la misère en France était partout et les souverains d'Europe se préparaient à envahir la nation. Barrère paraît à la tribune et dans sa fougue exaltée il s'écrie : " Citoyens, à cette heure les escadres de l'Espagne et de l'Anglais cernent nos côtes dans les deux mers. Les hordes espagnoles et pié-

montaises attaquent les Alpes et les Pyrénées. Les brigands de l'Autriche et de la Prusse pillent nos cités et dévastent nos frontières du Nord. L'Anglais sème partout l'or et la trahison. La Vendée déchire le sein de la patrie. Les administrateurs jettent de nouveaux brandons de guerre civile, et l'insolent ennemi de la France, le barbare Autrichien menace de pénétrer dans le cœur de la France. Où est la République au milieu de tant de périls et de crimes ? Dans le courage de nos soldats, dans la fermeté de nos représentants, dans la valeur de nos armées, dans le patriotisme de nos envoyés et surtout dans le souverain lui-même, le peuple tout entier."

A la suite de ce discours, qui n'avait d'autre but que d'intimider les conventionnels pour en obtenir le crime, l'Assemblée, décrète des mesures importantes par suite desquelles Marie-Antoinette est envoyée 1<sup>o</sup> au tribunal extraordinaire et dut être transférée immédiatement à la Conciergerie. 2<sup>o</sup> Tous les individus de la famille Capet seront déportés hors du territoire de la République à l'exception des deux enfants de Louis Capet et des individus de la famille, qui sont sous le glaive de la loi. 3<sup>o</sup> Elisabeth Capet ne pourra être déportée qu'après le jugement de Marie-Antoinette. 4<sup>o</sup> Les membres de la famille Capet qui sont sous le glaive de la loi, seront déportés après le jugement s'ils sont absous. 5<sup>o</sup> La dépense des enfants de Louis Capet sera réduite à ce qui est nécessaire à la nourriture de deux individus. 6<sup>o</sup> Les tombeaux et les mausolées des ci-devant rois, élevés dans l'église de St-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la République seront détruits le 10 août prochain.

La première de ces mesures fut exécutée le 1<sup>er</sup> août, immédiatement après la lecture du décret qui atteignait la reine, que deux gendarmes et un municipal transfèrent à la Conciergerie. La porte de cet édifice était un chef-d'œuvre, où tous les arts semblaient s'être réunis pour son embellissement architectural. On y entra par une porte de fer doré qui vous introduisait sous plusieurs portiques, conduisant à une vaste salle, lieu de rendez-vous des interprètes de la loi. On eût pu la nommer salle des passés perdus, car on s'y rencontrait avec une foule de promeneurs : des marchands ambulants, des clients d'avocats, des pécheresses à la mode, des typographes curieux, des misanthropes, des crieurs de journaux qui d'un air affable, vous offraient leur marchandise. Que de graves réflexions, devaient en ces sinistres lieux assiéger l'esprit des rêveurs ; rien ne lui ressemblait mieux que le champ des morts, où poussent les marguerites et le gazon, dissimulant aux visiteurs la tristesse des tombeaux. Là aussi des voûtes sombres abritaient des cercueils, ceux des victimes mortes mille fois avant de descendre dans la tombe.

On pénétrait dans les caveaux de cet enfer par deux guichets gardés par un vieillard au visage sévère, aux vêtements sales. Sa voix était rauque et faite pour intimider le plus hardi des démons.

Michonis l'ayant prié d'accompagner l'abbé de Firmont dans sa première visite à la reine, le hideux cerbere n'y voulut consentir qu'après avoir été sérieusement menacé du municipal qui s'offrit d'être de la partie. Les deux visiteurs furent introduits dans une salle pauvrement meublée. " Ce n'est pas encore là, dit le geôlier. Il fallut encore traverser un préau qui était gardé par un gendarme, sabre au poing. Une porte grillée laissait voir aux passants un prisonnier étendu sur un lit de paille et gardé par une sentinelle : il était pâle, échevelé et portait sur son visage les traces d'un affreux désespoir. " Cet homme, dit le geôlier, doit être exécuté demain ; c'est un parricide ! "

A ces paroles, Michonis et l'aumônier reculèrent d'effroi, songeant à la reine logée côte à côte avec ce vil assassin.

Une double porte s'ouvre ; les voici en présence de la veuve de Louis XVI. La reine était assise, recommandant des bas. " J'ai lu autrefois dans Homère que les reines bordaient elles-mêmes leurs cothurnes et moi je recommande les miens. "

La noble fierté de la reine dont l'âme ne nourrissait que des projets héroïques ne permettait pas d'employer les lenitifs consolateurs que prodiguent la religion et la philosophie dans les moments suprêmes.

Michonis préféra entretenir cette femme forte, mais accablée par mille sollicitudes et la cruelle situation de ses enfants, des projets des puissances d'Europe oubliant à cette heure les grands intérêts de leurs Etats pour ne s'occuper que des moyens de délivrer sa Majesté. " Je sais en quelles mains ont été remises ma destinée et celle de mes enfant, et il me paraît impossible de déjouer les résolutions des ennemis de la monarchie et de la famille royale. " L'aumônier ne put contenir son émotion, il était allé dans l'embrasure d'une fenêtre, cacher son émotion et ses larmes. On était arrivé au 10 août : la Convention avait choisi cette date pour proclamer la sanction donnée par le peuple à la nouvelle constitution de la République. Une fête solennelle avait été décrétée et le programme avait été confié au peintre David. Ces saturnales furent hideuses comme toutes celles rêvées par la Convention. On y brûla les attributs de la royauté, on détruisit les insignes religieux dans tout Paris ; tandis qu'à St-Denis la populace viole les sépultures, pille les tombeaux, brise les ossements à coups de hache, outrage et jette au vent les cendres, les restes de Charles V, de Louis IX, Henri V et de Louis XIV. Ces abominables sacrilèges furent imités dans toute la France. Depuis longtemps, on cherchait un prétexte quelconque capable de donner lieu à un procès qui put justifier aux yeux des membres du conseil une culpabilité réelle. Un billet tombé aux pieds de la reine, ramassé par un des gardes et porté à la Convention fit croire à un complot contre la république ; c'en fut assez. L'infâme Fouquier, aussi cruel que dissimulé en prit occasion d'accuser la reine et fit comparaître aux assises.